L'observatoire pourrait être rattaché au futur forum thématique des Sciences de la communication prévu dans le cadre du programme SOCRATES et en lien avec les institutions qui font ce genre de travail. Il pourrait également travailler avec le projet "HUMANITIES".

5-2.3 L'eurocompatibilité des cours

Poursuivre le développement de méthodologies - tel que NECTAR - dans le domaine des sciences de la communication, visant l'analyse et la comparaison de cours en vue de les rendre eurocompatibles.

Le programme européen NECTAR a fourni une méthodologie d'analyse des enseignements du deuxième et du troisième cycles du MBA en comparant des cours d'institutions différentes afin d'en dégager des dénominateurs communs. Cette méthodologie pourrait être étendue aux sciences de la communication.

milieux professionnels et syndicaux pour étudier la demande en matière de formation continue en sciences de la communication et les modalités d'une telle formation sous forme de diplômes post-grade interuniversitaires.

5-1.8 Valoriser et renforcer des échanges informels

Renforcer les échanges informels entre les membres du corps enseignant dans le domaine des sciences de la communication par le biais du réseau électronique en facilitant l'éclosion de tels usages au sein d'associations et de regroupements déjà existants (tels que CrITS ou Im Medio).

5-1.9 L'intégration des technologies nouvelles

Constituer un groupe de réflexion concernant l'intégration des technologies nouvelles en tant que matières de recherches et de cours, de supports de cours et moyens de coordination dans le domaine des sciences de la communication.

Le projet "Humanities" fournit un cadre approprié à un tel groupe.

5-1.10 Créer un centre d'excellence de la communication pédagogique

Créer un pôle d'excellence de la communication pédagogique - notamment en ce qui concerne l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Le but est de comprendre les mécanismes dans des domaines-clés tel que l'enseignement à distance et de développer l'expertise nécessaire à l'utilisation de ces moyens en Suisse.

5-1.11 Une mise en réseau d'expériences ECTS

Encourager les échanges entre expériences pilotes ECTS en Suisse et la circulation d'information à leur sujet.

Ceci pourrait se faire par la mise en réseau des expériences concernées.

5-1.12 Inscrire une ligne budgétaire fédérale

Inscrire une ligne budgétaire au niveau de la Confédération pour mettre sur pied les réseaux nécessaires et pour développer l'expertise correspondante afin de consolider la collaboration et les échanges interdisciplinaires, interuniversitaires dans le domaine des sciences de la communication en Suisse et avec nos partenaires européens.

5-2 Recommandations européennes

5-2.1 Instaurer un système d'informations télématique

1. Encourager la mise sur pied et la promotion d'un système coordonné d'informations sur le World Wide Web pays par pays concernant la formation universitaire dans le domaine des sciences de la communication à l'attention des étudiant(e)s et des enseignants.

2. Mettre en réseau les systèmes nationaux d'informations.

Ce travail pourrait se faire en lien avec le développement du système ECTS et en rapport avec les projets au sein du programme SOCRATES qui visent la mobilité virtuelle du savoir.

5-2.2 Créer un observatoire européen

Mettre sur pied un observatoire interdisciplinaire des nouvelles technologies de la communication et de leurs usages pour pallier partiellement à l'incertitude ressentie à leur égard par les enseignants et les chercheurs.

5. Recommandations

5-1 Recommandations suisses

5-1.1 Un système d'informations télématique

Mettre sur pied et promouvoir un système coordonné d'informations sur le World Wide Web concernant la formation universitaire dans le domaine des sciences de la communication à l'attention des étudiant(e)s et des enseignants suisses et étrangers.

Un tel système devrait se faire de manière distribuée: chaque acteur est responsable du maintien de sa propre information. Cela nécessiterait un minimum de formation des acteurs concernés. Il faudrait également prévoir un lieu de coordination ayant l'expérience du Web. Un tel lieu pourrait être le TECFA à Genève. Il serait aussi en mesure de dispenser la formation nécessaire mais les forces actuelles ne suffiraient pas pour un tel travail. Un tel outil constituerait également un atout considérable dans la préparation de l'introduction du système ECTS.

5-1.2 La participation suisse au forum thématique

5-1.3 Assurer la participation suisse au forum thématique "Sciences de la Communication" au sein du programme SOCRATES.

5-1.4 Un forum suisse des sciences de la communication

Mettre sur pied un forum - éventuellement sous forme électronique - pour développer et consolider l'enseignement des sciences de la communication en Suisse.

Ce forum pourrait travailler étroitement avec le forum thématique européen "Sciences de la Communication" du futur programme SOCRATES, mais aussi avec les associations suisses déjà existantes dans ce domaine (la Société suisse des sciences de la communication et des mass media, le CrITS de la Société suisse de sociologie, Im Medio, ...)

La mise en réseau de ce rapport sur le Web constituerait une première étape dans le sens de ces deux premières recommandations.

5-1.5 La licence en réseau

Etablir des accords interuniversitaires pour aligner le cursus du premier cycle en sciences de la communication entre les universités concernées pour permettre des échanges du corps enseignant et/ou une forme d'enseignement à distance.

A la suite de ce premier cycle commun - et en partie avec les moyens ainsi dégagés - il s'agit de fournir un deuxième cycle spécifique et propre à chaque université. Le projet "Blum" entre les universités de Bâle et de Berne pourrait en être une expérience pilote.

5-1.6 Renforcer l'offre de formation post-grade

1. Mettre sur pied des programmes interuniversitaires de cours et de séminaires post-grade et postdoctoraux en sciences de la communication.

2. Créer deux collèges post-grade interdisciplinaires en sciences de la communication - un à Zurich et un autre en Suisse romande - dont une partie du travail se ferait à distance, grâce au réseau.

5-1.7 La formation continue

Mettre sur pied un groupe de travail pluridisciplinaire impliquant également des représentants des

diant(e)s d'autres universités. Un tel projet nécessiterait également une coordination interuniversitaire, à la fois sur le plan du contenu mais aussi quant à la reconnaissance des cours.

4-2.3 L'enseignement à distance

Parmi les voies prometteuses du développement futur des sciences de la communication citons l'enseignement à distance et particulièrement la participation suisse au programme européen HUMANIITIES.

HUMANITIES est un programme qui vise le développement d'une structure de mobilité virtuelle entre les universités européennes dans trois domaines des sciences humaines: sciences de la communication, littérature• et droit.

Ce programme émane d'un consortium de regroupements d'universités en Europe. Proposé dans le cadre du prolongement du programme DELTA 2, Humanities est financé par la Commission Européenne (l'OFES pour la Suisse) sous la coordination de la DGXIII, DXII et le Task Force Human. Parmi les objectifs spécifiques du programme figurent:

- développer l'enseignement à distance (ODL) notamment dans des contextes universitaires traditionnels;
- développer des "best practices" dans l'utilisation de l'enseignement à distance;
- tablir des synergies entre les réseaux principaux concernés par l'enseignement supérieur, l'enseignement à distance et la collaboration entre universités et entreprises.

Dans le domaine des sciences de la communication, le mandat d'impliquer des acteurs suisses identifiés à l'occasion du rapport SIGMA a été confié au TECFA.

Contact:

Dr. Daniel Peraya, TECFA, Tél:41•22•705 96 95 F ax: 1•22•342 89 24

E-mail: peraya@divsun.unige.ch

4-1.6 La mobilité

La mobilité étudiant(e)e à l'intérieur de la Suisse est fort limitée. Pourtant, à l'intérieur d'une même aire linguistique, deux heures de train tout au plus séparent les universités. Cette absence de mobilité qui tient en grande partie aux questions matérielles (coût du déplacement, temps disponible, etc.) et aux habitudes se trouve renforcée par des restrictions administratives. Un nombre limité d'accords par branche entre universités permet aux étudiant(e)s de suivre certains cours dans d'autres universités et de les faire valoir pour leur licence. Quand une telle convention existe, il n'y a pas de taxe universitaire supplémentaire et les frais de transport sont pris en charge par le Canton. Cependant, les difficultés de regrouper convenablement les cours pour diminuer le nombre de déplacements nécessaires font que les étudiant(e)s – à l'image des Lausannois qui suivent certains cours à Fribourg – passent beaucoup d'heures dans le train. Par ailleurs, il existe une crainte au sein des universités qu'une multiplication de tels échanges au niveau de la formation de base ne conduise à une suppression des cours les moins fréquentés.

L'incertitude quant à la participation suisse aux programmes de l'Union Européenne hypothèque sérieusement l'avenir de la mobilité des étudiant(e)s suisses au sein des pays de l'Union Européenne. Par ailleurs, les sciences de la communication en Suisse souffre d'un handicap supplémentaire: l'absence du statut de branche principale. D'après le Professeur Widmer de Fribourg, par exemple, il faut pouvoir offrir au moins une branche principale à la licence si les échanges veulent être autre chose qu'un simple séjour linguistique.

Dans la discussion sur la mobilité, l'essentiel de l'attention est portée sur la mobilité physique, alors que la mobilité virtuelle constitue, par exemple, un des axes de développement de la politique européenne en matière de formation, quel qu'en soit le niveau. Que dans leur majorité les partenaires suisses interrogés se cantonnent à une conception de la mobilité physique traduit leur rapport aux technologies de la communication (cf. ci-dessus, 3.1.3.), mais aussi leur difficulté à prendre en considération un aspect en plein essor de leur champ disciplinaire.

4-2 Prospective

4-2.1 L'offre aux premier et second cycles

Les acteurs de quatre universités seulement souhaitent un renforcement de l'enseignement des sciences de la communication au niveau de la licence par l'octroi du statut de branche principale. Deux d'entre elles, Fribourg et Zurich, peuvent espérer y parvenir d'ici quelques années. Pour Berne et Bâle l'avenir est moins certain. Il est important de souligner que les acteurs des autres universités telles que Genève et Lausanne considèrent que le principal effort à consentir se situe au niveau post-grade.

On peut cependant s'interroger:

1. sur la capacité à répondre à la demande de formation à partir d'une licence dispensée par deux universités seulement – Zurich et Fribourg – d'autant plus que la demande est croissante et que la mobilité des étudiant(e)s suisses est relativement restreinte;

2. sur le bien-fondé d'une politique qui considère les sciences de la communication comme une spécialisation post-grade basée sur une solide connaissance préalable d'une ou plusieurs disciplines.

4-2.2 L'offre post-grade

Deux possibilités semblent se dessiner pour la formation post-grade:

- La mise sur pied de collèges post-grade réunissant des doctorants de manière interdisciplinaire et se servant à la fois de séminaires traditionnels et d'échanges électroniques grâce au réseau Internet. Tel est le projet du Prof. Imhof. Tel est aussi - en partie - la pratique du réseau du Prof. Beaud.
- La mise sur pied de séminaires post-grade de manière interuniversitaire, probablement par région linguistique. Tel est le projet du Prof. Windish.

Il serait également possible, d'après nous, de proposer des cours post-grade spécialisés internes à une université, destinés soit au doctorat soit au perfectionnement, mais largement ouverts aux étu-

versités. A Fribourg, par exemple, on a voulu produire un CD ROM pour l'enseignement de la filmologie, mais plusieurs problèmes dont celui des droits d'auteurs ont stoppé l'initiative. De tels moyens pédagogiques exigent un investissement considérable en temps et en argent, et ils sont par ailleurs plus contraignants. L'utilisation de moyens légers et informels, comme le courrier électronique en tant qu'outil d'enseignement, est très peu répandue. A l'exception du réseau doctoral interuniversitaire européen auquel participe le Prof. Beaud de l'Université de Lausanne, il n'y a – à notre connaissance – que le TECFA à l'Université de Genève qui ait une expérience pratique et théorique d'un enseignement mixte: présentiel (cours et séminaires traditionnels) et à distance, utilisant ce type de moyens de communication.

Beaucoup de nos interlocuteurs – directeurs d'instituts ou responsables de séminaires – préfèrent le contact personnel et l'écrit traditionnel comme support de cours. Par ailleurs, ils ont la conviction que certaines catégories d'étudiant(e)s auront des difficultés à se servir des technologies nouvelles. Enfin, le Prof. Saxer de Zurich juge que l'utilisation du multimédia modifie le rôle de l'enseignant en l'obligeant à s'investir davantage pour assurer le bon fonctionnement de moyens "fragiles et peu fiables".

4-1.5 Une logique des échanges: du formel à l'informel

Pour répondre aux problèmes d'échanges, de coordination et de planification, les universités ou les institutions telles que la CUS ou le FNRS ont recours à des solutions formelles de type "comité permanent" ou "groupe consultatif" dont les membres sont désignés en fonction de leur renommée, de leur expertise ou de leur position hiérarchique. De telles structures sont lourdes et peu flexibles.

Par ailleurs, les programmes nationaux de recherche constituent un cadre pour des échanges moins formels entre chercheurs des différentes universités et lieux de recherche. De tels échanges sont perçus comme fructueux par certains de nos interlocuteurs. La notion d'échanges entre régions linguistiques et entre disciplines a même été inscrite dans de tels programmes (tel a été le cas pour le PNR33 sur l'efficacité des systèmes éducatifs en Suisse), mais l'on se rend compte qu'il ne suffit pas de les décréter pour qu'échanges et collaboration aient réellement lieu.

Il faut reconnaître que l'essentiel des échanges au niveau du corps enseignant a lieu de manière informelle: contacts personnels, contrats entre un professeur et une autre université que la sienne, associations et groupements d'intérêts, occasionnellement par Internet, etc. De tels échanges informels constituent une richesse indéniable. Toutefois, échappant à la logique formelle des institutions, ils sont rarement pris en compte et ne sont guère valorisés. Comment peut-on valoriser et renforcer ces échanges informels sans les institutionnaliser? L'utilisation des réseaux télématiques de nature distribuée et décentralisée offre peut-être une réponse.

Un effort a été consenti au niveau fédéral pour assurer la connexion des universités au réseau Internet, par contre extrêmement peu d'actions ont été entreprises pour faciliter la compréhension et le développement de l'usage parmi des populations comme celles des sciences sociales qui n'y sont pas habituées.

Même si un certain nombre d'enseignants se servent du courrier électronique, l'utilisation "officielle" des réseaux télématiques tels qu'Internet au sein des institutions pour améliorer les échanges et la coordination entre enseignants et entre établissements n'est pas actuellement envisagée. Ce type d'échanges n'est pas considéré comme prioritaire. Certains pensent que l'habitude viendra d'elle même. D'autres, enfin, se plaignent de la baisse de qualité de l'écrit qu'ils attribuent à une attention démesurée à de tels "gadgets".

Se servir du réseau télématique pour une partie des échanges des milieux académiques comporte plusieurs avantages. Néanmoins, cela pose certains problèmes:

- le choix de la langues d'échange;
- une modification des manières de travailler, ce qui n'est pas toujours aisé;
- la nécessité de posséder un savoir-faire et une pratique dans l'utilisation de tels moyens;
- l'inadaptation des procédés actuels de reconnaissance et de valorisation du travail académique et de recherche;•
- l'absence de réponses satisfaisantes aux questions de droits d'auteur.

L'effort financier nécessaire porte surtout sur un travail de sensibilisation, de formation, de soutien technique et d'aide méthodologique. Une telle action – qui doit s'inscrire au niveau fédéral – ne correspond pas aux catégories budgétaires existantes.

4. Nouveaux besoins en formation

4-1 Insuffisances et lacunes

4-1.1 La place au sein des univeristés

Il existe une volonté affichée des instances fédérales telle que la Conférence universitaire suisse (CUS) d'accorder un statut prioritaire aux sciences de la communication. Tous nos interlocuteurs universitaires témoignent d'un intérêt croissant pour les études dans ce domaine. Le Prof. Widmer parle d'une augmentation de 400% du nombre d'étudiant(e)s en journalisme à Fribourg depuis quatre ans. C'est sans doute une évidence de dire que la communication revêt une importance très grande dans notre société, surtout en Suisse du fait de son système de démocratie directe et des quatre langues nationales. Par ailleurs, l'introduction de puissantes technologies de l'information provoque des bouleversements de nos modèles et habitudes de communication. Pourtant les moyens mis à disposition par les cantons pour l'enseignement des sciences de la communication restent totalement insuffisants.

Dans un cri d'alarme , le Professeur Blum fait remarquer qu'en "sciences des médias" à l'Université de Berne le rapport entre professeurs à temps plein et nombre d'étudiant(e)s est de 1 à 544, ce qui les place en dernière position parmi une vingtaine de disciplines. A titre de comparaison, la sociologie présente un rapport de 1 à 155 et l'archéologie ancienne un rapport de 1 à 56 ! (Voir Standortbestimmung von Prof. Dr. Roger Blum, Förderverein Medienwissenschaft, Universität Bern, 1995. Voir aussi Schwerpunkt "Kommunikationswissenschaft" de Prof. Blum, un rapport interne pour la CUS, 1994). A plus long terme, cette situation conduira forcément à une dépendance grandissante de la Suisse vis-à-vis d'autres pays en ce qui concerne un domaine-clé, celui de la maîtrise des processus de la communication. Dans cet ordre d'idées, le Professeur Beaud de l'Université de Lausanne souligne avec force qu'il existe d'ores et déjà une insuffisance de doctorants pour assurer la relève au niveau de l'enseignement et de la recherche.

4-1.2 La cohérence de l'offre

Un des problèmes centraux pour les sciences de la communication – dont on sait qu'elles ne cessent de s'étendre, d'évoluer et qu'elles respectent peu les frontières disciplinaires établies – réside dans la nécessité de trouver un consensus quant à l'identité et la cohésion de leur objet. Au niveau de la formation de base, ce développement rapide mais flou soulève des questions. Faut-il s'orienter vers une spécialisation accrue ou garder une approche généraliste et interdisciplinaire? Ceux qui plaident pour cette dernière hypothèse doivent affronter la menace d'une dilution du savoir et courent le risque, à long terme, d'une dévalorisation de leurs diplômes. Ceux qui optent pour une spécialisation doivent justifier les limites qu'ils imposent à l'enseignement dans un domaine vaste, complexe et interdépendant. Enfin, ces derniers doivent reconnaître que la Suisse ne possède ni les moyens ni les effectifs nécessaires pour multiplier les départements et les disciplines.

4-1.3 La place des nouvelles technologies

Il existe relativement peu d'enseignements qui abordent l'utilisation et l'impact des nouvelles technologies de communication. Si la plupart de nos interlocuteurs universitaires considèrent que ces technologies méritent d'être abordées lors des cours, la nature encore expérimentale de leur utilisation et l'incertitude quant à leur avenir incitent à la prudence, même de la part de ceux qui s'intéressent à la diffusion d'innovations. Le peu de moyens est également avancé pour justifier l'absence de cours dans ce domaine.

4-1.4 Nouvelles technologies et enseignement

L'utilisation des nouvelles technologies comme support de cours a été envisagée dans quelques uni-

la distribution des résultats des étudiant(e)s à l'évaluation en question;

- une documentation complète des cours pour permettre à l'étudiant(e) de préparer son choix;
- un contrat d'échanges entre les universités concernées qui – par rapport à un étudiant(e) donné et en fonction de sa proposition d'études – garantit la reconnaissance de ses crédits.

L'introduction du système ECTS – qui représente une certaine charge administrative – devrait idéalement se faire faculté par faculté puisque, entre autres, l'étudiant(e) choisit la plupart de ses cours parmi ceux offerts par une faculté. Dans quelques branches, trois universités suisses ont tenté une expérience pilote d'introduction du système ECTS (Bâle – histoire, ETH Zurich – chimie, Lausanne – médecine). L'introduction généralisée d'un tel système en Suisse exige un changement de mentalité et de manière de travailler, notamment dans les universités qui n'ont pas sémestrialisé leurs cours et/ou qui ne font d'évaluation qu'en fin de parcours. Il existe toutefois un certain intérêt pour le système ECTS mais la relative absence d'information au sujet des expériences qui ont eu lieu – souvent de manière isolée – ne facilite pas le développement du système en Suisse.

En ce qui concerne les sciences de la communication, étant donné la relative faiblesse de leur représentation au niveau des facultés, leur influence sur l'adoption du système ECTS – si tel était leur souhait – reste minime.

Contact:

Antoinette Charon, Rectorat de l'Université de Lausanne

Tél: 41•21•692 20 26 Fax 41•21•692 20 05

Il faut toutefois prendre ces chiffres avec précaution puisque la classification des domaines ne reflète par forcément les intérêts des étudiant(e)s contraints à suivre d'autres matières en branche principale.

Contact:

Boris Fejfar, Bureau ERASMUS Suisse Tél: 41•31•302 74 72 Fax: 41•31•302 68 11

3-5.2 Les accords interuniversitaires

Sur un total de 33 accords de coopération interuniversitaire (PICs) dans le domaine des Sciences de la Communication et de l'Information dans le contexte du programme communautaire ERASMUS tros comportent des universités suisses (Source: Inter-university Cooperation Porgrammes Academic Year 1994/95 Subject Area 15. Communication and Information Sciences ERAB/94/ECU 2 SUB/E/15 - 28.03.94, Erasmus Bureau, Brussels). Ces universités sont Genève, Lausanne et Fribourg.

i

Table 2: La particiaption suisse aux PICs européens

Genève (TECFA)	**Université Catholique de Louvain**, Université Libre de Bruxelles,Université de Liège, Université d'Aix-Marseille II, Université de Vincennes - Saint Denis (Paris VIII), Università degli studi 'Federico II' di Napoli, Università degli studi di Roma III, Università degli studi di Salerno Fisciano, Universidade do Minho Braga, Universidade Nova de Lisboa
Lausanne (ISCM)	**Universidad Autonoma de Barcelona**, Vrije Universitat Brussel, Hochschule für Musik und Theater Hannover, Universidad Complutense de Madrid, l'Université Stendhal - Grenoble 3, Stockholm University, University of Sterling
Fribourg (IJCM)	**Universität Klagenfurt**, Universität-Gesamthochschule Siegen,Mary Immaculate College Limmerick, Institute of Education University of Lodon, University of SterlingCe sont les mêmes universités qui ont conclu des accords multilatéraux dans le domaine des sciences de la communication avec d'autres universités européennes en dehors du cadre des programmes communautaires

Ce sont ces mêmes universités qui ont conclu des accords multilatéraux dans le domaine des sciences de la communication avec d'autres universités européennes en dehors du cadre des programmes communautaires.

Table 3: Les accords mulilatéraux

Genève (SES)	ve (SES)Université d'Amsterdam (Section of Discourse Studies), FNRS Belgique, CNRS Paris
Lausanne (HEC)	Institut national polytechnique de Grenoble, Université Joseph Fourier Grenoble, Université de Genève, Université Pierre Mendès France Grenoble, Université de Savoie Grenoble
Fribourg	Université Catholique de Louvain

3-5.3 Le système ECTS

Le système européen d'évaluation par crédits comptabilisables et transférables, ECTS – qui représente un des piliers de l'effort européen d'encouragement de la mobilité des étudiant(e)s – comporte plusieurs volets:•

- un système de crédits dont l'attribution dépend du poids du travail pour l'étudiant(e) et qui sont accordés semestriellement à raison d'environ 30 par semestre;
- une échelle pour permettre la conversion des notes d'un établissement à un autre en fonction de

ment Audiovisuel et Infographie (DAVI) de l'École Cantonale d'Art de Lausanne - créé en 1986 sous l'impulsion du cinéaste Yves Yersin et avec l'aide conjointe du Canton et de la Confédération - représente une étape vers la reconnaissance de la nécessité d'une formation complète dans le domaine audiovisuel en Suisse.

Le DAVI propose une formation de réalisateur en audiovisuel d'une durée de cinq ans. Cependant, étant rattachée à une école d'art, celle-ci n'a pas le statut d'études supérieures. Elle n'a pas non plus le statut de formation professionnelle reconnue par l'OFIAMT (l'Office fédéral des arts et métiers) puisque la profession de réalisateur en audiovisuel n'est pas une profession reconnue. Toutefois, l'existence du DAVI a encouragé d'autres écoles d'arts, notamment à Genève, à Bâle et à Zurich, à reconsidérer leur formation. Par ailleurs, l'initiative de M. Yersin et du DAVI a conduit à la création de FOCAL, le Fondation de formation continue pour le cinéma et l'audiovisuel en 1990 en tant qu'institution nationale et faîtière des associations professionnelles suisses de cinéma et de l'audiovisuel pour organiser la formation continue de la branche.

Enfin, la Télévision Suisse forme un nombre très limité de personnes au niveau de l'apprentissage et offre des cours ponctuels de perfectionnement à son personnel.

Contact:

Jean-François Blanc, DAVI Tél: 41•21•702 92 22

Pierre Agthe, FOCAL 41•21•312 68 17 41•22•323 59 45

3-4.3 Communication et management

Le Cours Intensif Communication et Management (CICM) – dont la deuxième mouture a lieu entre octobre 1994 et juin 1995 – est organisé conjointement par l'Université de Neuchâtel, le "Forschungsinstitut für Absatz und Handel" (FAH) de la Haute École de St. Gall, l'Institut suisse de relations publiques et le European School of Management (EAP). Le CICM est constitué 8 modules de 5 jours destinés aux cadres dont l'activité professionnelle comporte d'importantes tâches de communication, aux spécialistes de relations publiques et de la publicité, aux cadres des agences de communication et de relations publiques et enfin, aux conseillers d'entreprises. Le cours comprend aussi bien l'approfondissement des connaissances théoriques que des ateliers et études de cas tirés de la pratique. Les échanges théorie/pratique reposent aussi sur la réalisation de projets individuels et de groupes.

Contact:

Prof. Christian Belz, FAH Tél: 41•71•30 28 50 Fax: 41•71•23 22 74

3-5 L'impact des programmes communautaires

3-5.1 La mobilité étudiante

En ce qui concerne la mobilité Suisse/Europe dans le cadre du programme Erasmus, peu d'étudiant(e)s suisses dans le domaine "communication/information" (code 15) en ont bénéficié entre 1992 et 1995. En voici les détails:

Table 1: Mobilité des étudiants suisses

Année	Total	Science de la Communication	Destinations
92-93	353	3	Non Disp.
93-94	678	3	2 ZH X vs D 1 ZH X vs F
94-95	743	1	1 x NE vs UK

Lausanne, Grenoble, Barcelone, Madrid, Bruxelles, Stockholm, Hanovre, Londres et Sterling dans le but d'aider la formation de chercheurs spécialisés en sociologie de l'information et de la communication. Le réseau organise depuis quatre ans un séminaire d'été de dix jours qui réunit une trentaine de doctorants venant de neuf universités. A terme, les organisateurs espèrent pouvoir créer des diplômes communs sur une base au moins bilatérale.

Contact:

Prof. Paul Beaud, ISCM Tél: 41•21•692 32 10 Fax: 41•21•692 32 15

3-3.4 Zurich: projet d'un Collège post-grade

Dans le but de sortir les doctorants de leur isolement, de rationnaliser la relève en sciences de la communication et de focaliser sur des domaines jusqu'alors délaissés, le Prof. Imhof de l'Institut de Sociologie de l'Université de Zurich prépare un projet de collège post-grade qui réunirait une douzaine de doctorants à raison d'une fois par semaine dans une approche interdisciplinaire ayant comme pôle central la communication.

Contact:

Prof. Dr Kurt Imhof, Soziologisches Institut Tél: 41•1•257 21 Fax: 41•1•252 10 54

3-4 La formation professionnelle

L'offre de formation professionnelle au niveau supérieur dans ce domaine est extrêmement limitée en Suisse. Le journalisme est le seul métier en lien avec les sciences de la communication qui dispose d'une structure de formation, d'une reconnaissance officielle et d'une certification par la profession.

3-4.1 Journalisme

La formation professionnelle des journalistes en Suisse a lieu soit au sein du Centre romand de formation des journalistes (CRFJ) à Lausanne, soit au Centre de formation des médias, le "Medienausbildungszentrum" (MAZ) à Lucerne. Il existait également une école de journalisme à St. Gall qui proposait un plan d'études de quatre à six semestres donnant une formation générale, mais elle a été fermée récemment. Enfin, le "Ringier Journalistenschule" à Zofingue dans le Canton d'Argovie, après une période de fermeture, va reprendre ses activités de formation.

En Romandie, un accord signé entre l'Union Romande des Éditeurs de Journaux et de Périodiques, la Fédération Suisse de Journalistes et la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision (SSR) a rendu la formation du CRFJ obligatoire pour l'obtention de l'inscription au registre professionnel. Le CRFJ est depuis peu sous la direction de Daniel Cornu, ancien rédacteur en chef de la Tribune de Genève. Les cours du CRFJ durent 9 semaines reparties sur 18 mois dont les quatre premières sont regroupées sous forme de session initiale. Étant donné que de plus en plus de futurs journalistes ont suivi une formation universitaire (près de 70% en 1994, selon le Rapport d'Activité du CRFJ 1994), les cours au CRFJ s'orientent davantage vers une pratique "organisée" qui doit déboucher sur la réalisation d'une enquête de fin de stage. Depuis trois ans les effectifs des cours du CRFJ ont chuté à cause de la conjoncture qui n'a épargné ni le journalisme et ni les milieux de la presse.

La formation correspondante organisée par le MAZ dure 18 semaines, mais n'est pas obligatoire.

Contact:

Prof. Daniel Cornu, CRFJ Tél: 41•21•320 31 55 Fax: 41•21•311 09 25

Peter Schulz, MAZ Tél: 41•41•47 36 36 Fax: 41•41•47 36 59

3-4.2 Audiovisuel

Jusqu'il y a cinq ans il n'y avait aucun cycle de formation audiovisuelle en Suisse. Un Suisse ou une Suissesse qui voulait suivre des cours complets de cinéma avait la possibilité de demander une bourse à la Confédération pour pouvoir suivre les cours des grandes écoles étrangères. Le Départe-

3-3 Les études post-grade et doctorales

Il existe très peu de cours post-grade en Suisse, et la plupart d'entre eux s'inscrivent dans le cadre de la préparation au doctorat. Une telle pénurie peut sans doute s'expliquer par le peu de moyens à disposition. Mais elle tiendrait également à un parti-pris historique qui assimile l'essentiel du doctorat au travail personnel d'écriture de thèse. Cette situation est partiellement en train de se modifier sous l'impulsion d'initiatives individuelles.

Par ailleurs, l'assistanat – en principe d'une durée maximale de cinq ans – est considéré comme une période de formation. Mais la "formation" est très rarement de nature organisée. La qualité de l'apprentissage dépend beaucoup du rôle que l'assistant est appelé à jouer et du suivi par le directeur de thèse.

Il faut également signaler que, dans certaines universités, les candidats au doctorat doivent être rattachés à une branche enseignée en option principale à la licence. Un professeur d'une branche secondaire ne peut donc pas être directeur principal de thèse. Tel est le cas du journalisme à l'Université de Neuchâtel malgré le fait qu'il existe plusieurs candidats au doctorat dans ce domaine.

3-3.1 Genève: 3ème Cycle interuniversitaire en scociologie

Une formation de troisième cycle intitulée "Sociologie de la communication, media et réceptions: état des lieux" a lieu sous la forme d'un séminaire unique de trois jours du 19 au 21 juin 1995. Elle s'adresse aux chercheurs, doctorants, collaborateurs scientifiques et enseignants de Suisse romande, de Berne et de Bâle. Il s'agit de la quatrième session annuelle organisée dans le cadre d'une convention romande de troisième cycle de sociologie regroupant les universités de Suisse occidentale (Genève, Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, Berne et Bâle ainsi que l'École polytechnique fédérale de Lausanne).

Le Prof. Windish (Université de Genève) - à l'origine de cette initiative - a pour projet de développer cette session ponctuelle par la création d'un institut interuniversitaire dispensant une formation doctorale en sciences sociales. Les sciences de la communication auraient une place importante dans cet institut.

Contact:

Prof. Uli Windish, Dépt. de Sociologie Tél: 41•22•705 83 11

3-3.2 Genève: le Diplôme "Staf"

TECFA (FPSE) propose un diplôme de 3ème Cycle " Sciences et technologies de l'apprentissage et de la formation (STAF) d'une durée de deux ans. Cette formation s'adresse aux pédagogues, aux psychologues et aux technologues déjà insérés dans la vie professionnelle.

Le diplôme est organisé selon un fonctionnement bimodal: enseignement présentiel sur campus et enseignement à distance (Internet, courrier électronique, World Wide Web).

La formation proposée vise à rendre les étudiant(e)s capables d'associer des solutions technologiques à des fonctions cognitives et sociales spécifiques, notamment en matière de divulgation de connaissances et d'information générale. La première année comporte 8 UV de base: la création et l'évaluation d'environnement d'apprentissage interactifs, l'analyse de l'impact des technologies sur les pratiques d'enseignement, les théories de la communication médiatisée par ordinateur et par les médias conventionnels, notamment dans l'enseignement à distance. La deuxième année comprend deux cours à option, un stage de trois mois en entreprise, un séminaire de recherche et la rédaction d'un mémoire.

Contact:

Prof. Mendelsohn, TECFA, Tél: 41•22•705 96 92 Fax: 41•22•342 89 24

3-3.3 Lausanne: le réseau européen "Communication et Médias"

L'ISCM de l'Université de Lausanne fait partie d'un réseau européen qui regroupe les universités de

particulier des sciences de la communication a lieu chaque semestre. Un "groupe de projets" permet aux étudiant(e)s d'approfondir leurs connaissances théoriques et d'affronter le travail de recherche dans ce domaine.

Contact:

Prof. Ulrich Saxer, SfP Tél: 41•1•257 66 61 Fax: 41•1•361 61 03

Prof. Heinz Bonfadelli, SfP Tél: 41•1•257 66 61 Fax: 41•1•361 61 03

2. Institut de Sociologie

Information non disponible

Contact:

Prof. Kurt Imhof, Soziologisches Institut Tél: 41•1•257 21 41 Fax: 41•1•252 10 54

3. Seminar für Filmwissenschaft

Le séminaire "Théorie du cinéma" de la Faculté des Lettres prépare une branche secondaire de la licence sur une durée de sept semestres (ou cinq semestres pour une branche secondaire de deuxième choix). Le séminaire est ouvert aux étudiant(e)s de toutes les facultés.

Le contenu du séminaire

Ce séminaire comporte un séminaire introductif d'analyse filmique de deux semestres. Il comporte également deux autres séminaires – à option – d'introduction à la théorie du cinéma. L'étudiant(e) doit également suivre au minimum un cycle de cours d'histoire du cinéma et présenter un mémoire.

Contact:

Prof. Christine Brinkmann, Seminar für Filmwissenschaft Tél: 41•1•257 11 11

4. Un réseau: "Le projet Blum" (en projet)

Les universités de Berne, Neuchâtel et Fribourg ont signé un accord cadre, dit BENEFRI, qui permet de renforcer l'enseignement par une consolidation de la coopération et des échanges entre les trois universités. Des discussions sont en cours pour étendre cet accord aux sciences de la communication. Toutefois, comme le signalent les auteurs du rapport sur l'avenir d'un tel accord (Bericht: BENEFRI - Abkommen im Bereich des Kommunikationswissenschaft, Profs. Blum, Maurice et Widmer, 1995), son succès dépendra de la mise à disposition des moyens suffisants.

Afin de réunir les forces dans le domaine des études des médias et d'offrir une formation au niveau de la licence, le Prof. Blum de l'Université de Berne propose la mise sur pied d'un réseau entre les universités de Berne, Fribourg, Bâle voire Lucerne. Un deuxième réseau serait possible entre Fribourg, Lausanne, Neuchâtel et Genève. Un premier cycle en sciences de médias commun – ou de valeur égale – à toutes les universités du réseau serait proposé grâce à un échange d'enseignants entre les institutions. Notons qu'actuellement discute actuellement de la création d'une série de Hautes Ecoles Spécialisée (HES). Parmi les candidats possibles figure Lucerne avec un pôle pour les études de médias .

Le contenu des deux cycles

Parmi les matières abordées dans le premier cycle figureraient: une introduction aux méthodes des sciences sociales, des éléments de la recherche en médias et en communication, l'histoire des médias, le droit des médias, le journalisme et la communication politique. Le deuxième cycle, qui serait propre à chaque université, aborderait des domaines en fonction des orientations et des centres d'intérêts des universités concernées de manière à se compléter entre elles. Le réseau aurait sa propre structure sous forme d'association ou de fondation avec un conseil scientifique composé des directeurs des instituts concernés et développerait un plan d'études, un règlement concernant l'échange d'enseignants et d'étudiant(e)s et les valeurs accordés au cours.

Contact:

Prof. Roger Blum, IMW Tél: 41•31•631 48 40

canton italophone. Un des deux projets, financé vraisemblablement par le canton, prévoit une faculté d'architecture à Mendrisio. L'autre projet, émanant de la Ville de Lugano, vise la création de deux facultés: Sciences Économiques et Communication.

Un conseil scientifique et un rectorat commun devraient réunir ces deux projets. La future université se différenciera quelque peu des autres universités suisses par la grande indépendance accordée aux facultés vis-à-vis des pouvoirs publics et par son ouverture vers les milieux privés.

Le plan d'études: trois axes majeurs

Le plan d'études prévoit 1400 heures d'enseignement réparties sur 7 semestres, soit en moyenne 200 heures par semestre. A ces heures s'ajoutent 400 heures d'exercices, 120 heures de séminaires et 100 heures de cours pris dans d'autres institutions universitaires.

Le diplôme de la future Faculté de Communication est conçu comme une licence complète (4 ans) structurée autour des 3 axes de formation: linguistique, scientifique et professionnelle.

La formation linguistique vise une parfaite maîtrise de la langue écrite et parlée de deux langues étrangères. Les langues d'enseignement seraient d'ailleurs l'anglais (langue obligatoire) et au choix, le français ou l'allemand.

La formation scientifique constitue le noyau épistémologique de cette formation. Il se structure autour des disciplines qui ont donné naissance au champ disciplinaire de la communication: structuralisme, sémiotique comme théorie générale mais aussi comme théorie appliquée à des pratiques signifiantes particulières (sémiotique iconique, filmique, musicale, traduction intersémiotique), théorie de l'information, sociologie, psychologie sociale, méthodologie et techniques de la recherche sociale.

Les orientations professionnelles sont au nombre de deux. La première touche aux métiers des médias (journalisme, radio-télévision, publicité, etc.) tandis que la seconde concerne plus spécifiquement la communication d'entreprise (communication interne, communication avec les consommateurs, marketing, etc.).

Contact:

Dr. Giorgio Salvade, Commune de Lugano 41•91•52 11 25 41•91•52 22 55

3-2.9 ZURICH

1. Seminar für Publizistikwissenschaft (SfP)

Le "Seminar für Publizistikwissenschaft" (SfP), dirigé par le Professeur Saxer, fait partie de la Faculté de Philosophie I de l'Université de Zurich. Depuis la rentrée 94-95 le SfP est doté d'un deuxième professeur, Heinz Bonfadelli. Les cours et séminaires du SfP sont ouverts aux étudiant(e)s de toutes les facultés mais la majorité des étudiant(e)s – dont plus de la moitié sont des femmes – proviennent de trois branches principales: histoire, allemand/linguistique ou sociologie. En 1994, le séminaire propédeutique du SfP comptait 174 inscriptions, celles-ci connaissant par ailleurs une augmentation de 30% depuis 1991.

Un changement de statut devrait d'ici une année permettre au SfP de dispenser des cours menant à une branche principale à la licence.

La structure de la licence à la Faculté de Philosophie I

La licence comporte trois branches: une branche principale, une branche secondaire et une branche secondaire de deuxième choix.

Une branche secondaire à la licence est d'une durée minimum de six semestres (ou de quatre semestres pour une branche secondaire de deuxième choix).

L'enseignement du séminaire "Publizistikwissenschaft"

Le séminaire "Publizistikwissenschaft" prépare une branche secondaire à la licence comportant un séminaire propédeutique de deux semestres. Celui-ci donne aux étudiants à la fois les bases théoriques en sciences de la communication ainsi que les connaissances méthodologiques nécessaires pour accomplir une recherche empirique. L'étudiant(e) suit également deux cycles de cours théoriques ainsi que des cours complémentaires théoriques et/ou pratiques. En plus, un séminaire sur un aspect

sés par les membres de l'Institut de Sociologie de Communications de Masse (ISCM).

Contact:

Prof. Paul Beaud, ISCM Tél: 41•21•692 32 10 Fax: 41•21•692 32 15

3-2.6 NEUCHÂTEL

L'unité de journalisme

L'unité de journalisme fournit un enseignement interfacultaire sous la surveillance de la commission interfacultaire de journalisme. Elle n'a toutefois pas le statut d'un institut officiel, ce qui la prive d'une certaine autonomie budgétaire. L'unité compte un professeur extraordinaire à temps partiel, Antoine Maurice – rédacteur en chef au Journal de Genève, un professeur associé, Daniel Cornu – directeur du Centre Romand de Formation de Journalistes – ainsi que des chargés de cours. Ces enseignants jouissent à la fois des compétences et de l'expertise dans leur métier et des diplômes universitaires nécessaires.

Un accord interuniversitaire

Un accord entre les universités de Neuchâtel, de Fribourg et de Lausanne instaure un programme d'échanges d'étudiant(e)s au niveau de la licence avec mention "journalisme". Il est question d'étendre cet accord à Genève.

Un enseignement en trois cercles

L'unité de journalisme offre au niveau de la licence une branche secondaire orientée avant tout vers la presse écrite. Celle-ci se construit autour de trois "cercles". Un premier cercle concerne la culture générale, essentiellement les sciences politiques, l'histoire suisse, le droit et l'économie politique. Le deuxième cercle aborde le journalisme avec des cours de sociologie ainsi que certains aspects des médias (droit, histoire, structure économique). Le troisième enfin traite de la pratique, notamment du travail de rédaction et des questions de déontologie.

Contact:

Prof. Antoine Maurice, Journal de Genève Tél: 41•22•819 88 88 Fax: 41•38•25 18 32

3-2.7 ST. GALL

Hochscule St. Gallen

La structure des études

La licence à la Haute École de St. Gall comporte deux années propédeutiques et deux années dites "de licence". Les années propédeutiques forment un tronc commun pour les étudiant(e)s de toutes les facultés à l'exception de la faculté de Droit. Lors des années de licence les étudiant(e)s se spécialisent en choisissant entre les filières suivantes: sciences économiques, sciences politiques, pédagogie commerciale ou droit.

Cours

Information non disponible

Contact:

Prof. Beat Schmid, HSG Tél: 41•71•30 22 97 Fax: 41•71•30 27 71

3-2.8 TESSIN

L'université de Tessin (en projet)

Le Tessin est l'un des cantons suisses qui ne possèdent pas d'enseignement de niveau universitaire. Un double projet prend actuellement forme visant à créer une université tessinoise. Celle-ci est devenue un enjeu majeur pour des raisons politiques, culturelles et linguistiques – le Tessin est le seul

dagogique (logiciels d'aide à la conception et au traitement des données, réalisation de logiciels interactifs, principes de base en programmation) et, d'autre part, sur l'analyse de la communication socio-éducative et pédagogique (médias pédagogiques classiques tels que diapositives, télévision, cinéma, etc.).

Certains des autres certificats du deuxième cycle, offrent des UV données: une UV "Sémiologie de la communication" de Prof. L.J. Prieto ainsi que deux UV sur l'étude et la pratique des médias (télévision et photographie) de P.-H. Zoller.

Contact:

Dr. Daniel Peraya, TECFA, Tél: 41•22•705 96 95 Fax: 41•22•342 89 24

2. Département de sociologie (SES)

Il n'existe pas d'organisme consacré à la recherche ou à l'enseignement dans le domaine des sciences de la communication à la Faculté de sciences sociales et économiques (SES), malgré plusieurs tentatives de Prof. Windisch du Département de Sociologie (SES) de mettre sur pied une unité portant sur la sociologie et la communication.

Structure de la licence en Sociologie

La licence en Sociologie s'étend sur trois ans pendant lesquels l'étudiant(e) suit trois séries de cours et de séminaires qui se divisent en cinq grands groupes: sociologie, méthodes sociologique, instruments d'analyse, branches voisines (deux premières années seulement) et spécialisation (deux dernières années). En plus, l'étudiant(e) doit faire un mémoire de licence.

Cours à la licence en Sociologie

Parmi l'enseignement de méthodologie en 2ème année figure un cours de Prof. Windisch sur l'analyse du contenu, de discours et de l'image.

Contact:

Prof. Uli Windisch, Dépt. de Sociologie 41•22•705 83 11

3-2.5 LAUSANNE

Institut de Sociologie des Communications de Masse (ISCM)

L'Institut de Sociologie des Communications de Masse (ISCM), dirigé par le Prof. P. Beaud, fait partie de la Faculté des Sciences Sociales et Politiques (SSP) de l'Université de Lausanne. L'Institut comporte 2 professeurs et 1 professeur assistant. L'identité de l'Institut – comme des six autres instituts faisant partie de la Faculté – est liée d'avantage aux travaux de recherche qu'à l'offre d'enseignement liés à ses membres. Il faut ajouter que l'Institut dispose d'une médiathèque possédant de très nombreux documents audiovisuels destinés tant à la recherche qu'à l'illustration de ces cours.

Structure de la licence à la Faculté des Sciences Sociales et Politiques

La licence a une durée de trois ans. En Sciences Sociales, le premier cycle est une année propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant(e) l'acquisition des connaissances fondamentales, d'une part, et l'initiation pratique aux méthodologies, aux langages et techniques des sciences sociales, d'autre part. Cette année est sanctionnée par un examen de propédeutique.

Le deuxième cycle de la licence (2e/3e années) comporte quatre blocs: a) sciences sociales (7 enseignements obligatoires); b) méthodes de recherche (2 au choix); c) théories (2 au choix); d) options (2). L'étudiant(e) doit également suivre au moins quatre des séminaires associés aux sept enseignements obligatoires.

L'enseignement en sociologie de la communication au 2ème cycle

L'un des sept enseignements obligatoires du 2ème cycle traite soit de la sociologie de la communication et de la culture soit de la sociologie des médias. Parmi le bloc théorique figurent plusieurs cours et séminaires ayant pour objet la communication, l'image et les médias. Ces cours sont dispen-

diplôme peut être passé en français ou en allemand.

B. La formation de la communication sociale à la licence

IJCS Fribourg prépare aux licences ayant la communication sociale comme branche secondaire de licence. Les étudiant(e)s de licence choisissent parmi les cours du diplôme organisés en deux cycles de quatre semestres avec un examen à la fin de chaque cycle. Ce choix et les modalités d'évaluation sont dictés par les exigences de la faculté dans laquelle est inscrit l'étudiant(e).

La formation du diplôme

La première année du diplôme de journalisme est centrés sur l'acquisition des bases théoriques et professionnelles générales. La seconde année permet d'approfondir les bases théoriques et de s'orienter plus particulièrement vers le journalisme, la réalisation télévisuelle ou les métiers de la communication institutionnelle.

Contact:

Prof. Louis Bosshart, IJCS Tél:41•37•29 83 81 Fax:41•37•299 227

Prof. Jean Widmer, IJCS Tél: 41•37•29 83 82 Fax: 41•37•299 227

2. La licence en économie d'entreprise

Cours de marketing et de publicité

La licence d'Économie d'entreprise de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales comporte les cours du Prof. Vanetti et du Prof. Purtschert ayant pour objet le marketing et la publicité.

Contact:

Prof. Robert Purtschert, Faculté SES Tél: 41•37•21 91 11 Fax: 41•37•219 703

3-2.4 GENEVE

1. Technologies d'Apprentissage et Formation (TECFA)

Créé en 1991 au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Éducation (FPSE) à l'initiative du Doyen dont elle dépend directement, TECFA est une unité pluridisciplinaire d'enseignement et de recherche consacrée aux technologies éducatives et notamment à la communication pédagogique médiatisée. Composée d'une douzaine de collaborateurs (psychologues, pédagogues, sémioticiens, informaticien(ne)s), l'unité est dirigée par le Prof. Mendelsohn.

La structure de la licence en Sciences de l'Éducation à la FPSE

La licence de la Section des Sciences de l'éducation est organisée en deux cycles. Chaque cycle est défini en termes d'unités de valeurs (UV), en nombre déterminé, chacune correspondant à un cours de 2h. par semaine sur une année.

Le premier cycle – qui comporte 18 UV – est lui-même divisé en trois domaines comportant chacun 4 UV, 4 UV libres et un stage comptant pour deux UV.

Le deuxième cycle est organisé en certificats. L'étudiant(e) doit en choisir un parmi les cinq qui sont offerts. Chacun de ceux-ci comporte d'une part 8 UV, elles-mêmes choisies parmi une quinzaine d'UV du certificat, et d'autre part, un séminaire de préparation au mémoire de licence. L'étudiant(e) doit également suivre 2 UV libres et présenter un mémoire de licence qui compte pour 3 UV.

Enseignements liés aux sciences de la communication

Une UV du premier domaine du premier cycle de la licence – "Introduction aux Sciences de l'éducation" – relève de cette thématique. Il s'agit du cours "Théorie du langage et éducation" donné par le Prof. Bronckart.

Le Certificat "Théories et pratiques de l'éducation scolaire" du deuxième cycle comporte trois UV offertes par TECFA et dispensées par le Prof. Mendelsohn et les MER P. Dillenbourg et D. Peraya. Ces enseignements portent, d'une part, sur les environnements informatiques dans un contexte pé-

Contact:

Prof. Balz Engler, Englisches Seminar Tél: 41•61•267 27 87 Fax: 41•61•267 27 80

3-2.2 BERNE

Institut für Medienwissenschaft (IMW)

Dirigé par des Profs. Blum et Steinmann, l'Institut für Medienwissenschaft (IMW) fait partie de la Faculté de Droit et de Sciences Économiques de l'Université de Berne. L'institut compte actuellement 0,75 professeurs, 0,5 assistants diplômés et 1,25 assistants d'aide pour plus de 300 étudiant(e)s. Ses centres d'intérêts se trouvent dans la communication politique, le journalisme et la recherche concernant l'audience (Publikumsforschung).

1. La licence à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques

La licence à la Faculté de Droit et de Sciences Économiques comporte un total d'environ 110 heures de cours par semestres, dont 60 h. pour une branche principale et les 50 h. restantes distribuées entre des branches complémentaires.

2. La licence à la Faculté de Lettres

L'organisation de la licence dans la Faculté de Lettres est quelque peu différente. Elle comporte trois branches: une branche principale et deux branches secondaires. Une branche secondaire correspond à 28 heures de cours par semestre.

Le choix de cours

L'enseignement du IMW, sous forme de branche secondaire à la licence, comporte le suivi de deux cycles de cours sur les sciences de la communication ainsi que deux séminaires de Profs. Steinmann et Blum et deux cours sur le droit des médias (4h.). Les étudiant(e)s de la Faculté de Lettres doivent également suivre un cours propédeutique de sociologie et de droit commercial. L'Institut propose d'autres cours de nature facultative. Les étudiant(e)s doivent également faire un stage pratique d'au moins deux mois dans le domaine des médias et écrire un mémoire.

Contacts:

Prof. Roger Blum, IMW Tél. 41•31•631 48 40

Prof. Mathias Steinmann, IMW Tél: 41•31•350 94 31 Fax: 41•31•350 94 36

3-2.3 FRIBOURG

1. Institut de Journalisme et de Communications Sociales (IJCS)

L'Institut de Journalisme et de Communications Sociales (IJCS) – qui fait partie de la Faculté des Sciences Économiques et Sociales de l'Université de Fribourg – comporte deux sections, l'une de langue française sous la direction de Prof. Widmer, l'autre de langue allemande sous la direction de Prof. Bosshart qui assume également la responsabilité de l'ensemble de l'Institut.

Parmi les 750 étudiant(e)s, une partie vient de Berne et de Lausanne grâce à une convention avec les cantons concernés. Les objectifs de l'Institut sont d'enseigner et de faire de la recherche dans le domaine des communications de masse, de former la relève dans le domaine du journalisme et enfin, d'assurer une formation continue en rapport avec les métiers de la communication. L'Institut compte actuellement 1 professeur ordinaire (langue allemande) et 1 professeur associé (langue française), 1,5 assistants diplômés et 2,5 assistants de recherche.

Il est prévu que l'Institut intègre sa formation dans un curriculum d'ensemble des sciences sociales de l'Université. L'Institut pourra ainsi préparer à la communication sociale en tant que branche principale de licence.

A. L'organisation du diplôme de journalisme

Le diplôme de journalisme et des communications sociales, dispensé par l'Institut de Journalisme et des Communications Sociales (IJCS), sanctionne deux ans d'études au moins, un examen intermédiaire et un examen final ainsi qu'un stage d'au moins deux mois et la rédaction d'un mémoire. Le

l'eurocompatibilité des licences et à promouvoir une circulation interuniversitaire et intra-universitaire des étudiant(e)s. Elle entend favoriser une individualisation des études, notamment la possibilité de cursus interdisciplinaires, une plus grande souplesse dans la manière de mener des études universitaires afin de favoriser l'éducation permanente et l'alternance travail/études. Elle implique l'introduction d'un système de crédits, l'harmonisation des plans d'études entre les universités et la sémestrialisation des enseignements. A titre d'exemple, signalons que le rectorat de l'Université de Genève demande aux Facultés d'introduire le système de crédits dans leurs règlements et plans d'études le plus rapidement possible et annonce qu'à partir d'octobre 1995 toute modification d'un règlement d'études ne pourra être soumise que si elle introduit également le principe du système de crédits.

Au-delà de ces exigences, deux grandes options semblent se dessiner dans cette réforme:

- Le regroupement des crédits sous forme de modules. Tel est le cas du nouveau plan d'études de la FPSE de l'Université de Genève.
- L'introduction d'une année propédeutique obligatoire. Tel est déjà le cas à l'Université de Lausanne à la FSSP.

Contact:

Antoinette Charon, Rectorat de l'Université de Lausanne 41•21•692 20 26

Dr. Marie Noelle Schurmans, FPSE 41•22•705 96 24

3-2 Contenu et organisation de la formation au 2nd Cycle

En dressant le catalogue des enseignements existants ou des projets en sciences de la communication en Suisse, nous ne devons pas perdre de vue que l'offre de formation universitaire est totalement insuffisante et que cette situation risque de s'aggraver au fur et à mesure que croît le poids de la communication dans notre société. Il faut garder ce fait à l'esprit en lisant la suite de ce rapport.

L'organisation et le contenu de la formation au niveau de la licence sont présentés par la suite par ordre alphabétique du nom des villes/cantons. De plus, nous avons adopté une présentation standardisée. En conséquence, ni l'ordre ni le volume d'informations ne sont indicatifs de l'importance relative des différents acteurs présentés.

3-2.1 BÂLE

Kommunications- und Medienwissenschaft (KMW) (en projet)

Face à l'inexistence de cours dans le domaine des sciences de la communication à Bâle, un comité de membres de la Faculté de Lettres travaille à l'élaboration d'un projet d'une branche secondaire "Kommunications- und Medienwissenschaft" (KMW). Ce comité, présidé par le Prof. Engler, travaille avec le Prof. Blum de l'Université de Berne dans l'optique d'une collaboration étroite entre les deux universités au niveau du premier cycle et des cours propédeutiques. Le deuxième cycle traduirait, quant à lui, les intérêts spécifiques à Bâle pour la sémiotique et l'économie des médias.

L'organisation de cette branche secondaire

Le projet du comité KMW est d'introduire une branche secondaire à la licence en "Kommunications- und Medienwissenschaft" au sein de la Faculté de Philosophie et d'Histoire de l'Université de Bâle. Cette branche comporterait deux cycles de quatre semestres (4 à 6 heures/semaines) chacun. Chaque étudiant(e)s devrait également accomplir un stage pratique de sept semaines dans le domaine des médias.

Le contenu des deux cycles

Le premier cycle, en étroite collaboration avec l'IMW de Berne, traiterait des concepts de base des sciences de la communication et des médias. Le deuxième cycle s'orienterait davantage vers la sémiotique, l'économie des médias et les questions de théories et des méthodes.

3. Formation

3-1 Introduction

Il n'existe en Suisse aucune formation universitaire intitulée “ Sciences de la communication ” ! D'ailleurs, les sciences de la communication ne figurent pas dans la codification officielle suisse des domaines et des branches d'études pour étudiant(e)s établie par l'Office fédéral de la Statistique (d’après la codification établie par l'Office fédéral de la Statistique datant de 1.10.91.). Il faut préciser qu'elles ne se trouvent d’ailleurs pas plus dans la classification-type internationale de l'éducation établie par l'UNESCO (Classification internationale type de l'éducation", UNESCO, Janvier 1981).

L'enseignement des matières communément associées aux sciences de la communication se structure de manière:•

- disciplinaire autour de la sociologie, par exemple, à l'Institut de communications de masse (ISCM) de Lausanne;•
- ou professionnelle autour des métiers des médias, par exemple à l'Institut de journalisme et de communications sociales (IJCS) de Fribourg; •
- interdisciplinaire, par exemple dans le séminaire de Publizistikwissenschaft à l'Université de Zurich.

D'autres domaines comme le marketing à l'Institut für Marketing und Unternehmungsführung à Berne font encore une place secondaire mais non négligeable à l’enseignement de la communication. Enfin, certains aspects de la communication sont également enseignés dans des cours isolés, en Sociologie ou en Lettres, par exemple, à l'Université de Genève.

La formation générale

Dans la perspective d'une mobilité interuniversitaire accrue, les différences de structuration des études et de leur certification en Suisse et l'obstacle que ces différences constituent mériteraient une étude en soi mais qui sortirait du cadre de cette étude. Toutefois, pour permettre la compréhension de l'importance stratégique que cette organisation revêt vis-à-vis des sciences de la communication, nous en fournissons ici un bref aperçu.

La structuration des études

La structuration des études de premier et de deuxième cycles varie considérablement d'une université à une autre. Cependant, toutes les universités opèrent un regroupement des cours, des séminaires et des travaux pratiques sous forme de branches, de blocs, de domaines ou de certificats. La nature de ces regroupements – leur taille et l'obligation ou non de les suivre – traduit la priorité accordée à ces matières au sein de la licence. Par exemple, dans le système à branches qui prévaut dans la plupart des universités suisses alémaniques, il faut suivre trois branches: une branche principale, une branche secondaire et une branche secondaire de deuxième choix. Cette structuration par branches s'accommode difficilement avec la flexibilité nécessaire à une approche interdisciplinaire, d'autant plus qu'il existe une assez grande étanchéité entre les branches, puisque le contenu et l'organisation de chaque branche sont entièrement du ressort du département ou du séminaire concernés.

La faible priorité accordée aux sciences de la communication de la part des universités se remarque par le fait que le statut de branche principale n'est accordé à aucune discipline en rapport avec les sciences de la communication. Si cette absence est déplorée par la majorité de nos interlocuteurs, notamment ceux qui dispensent un enseignement interdisciplinaire bâti autour de la communication, d'autres, qui situent leur travail dans une discipline existante telle que la sociologie, ne souhaitent pas la création d'une branche propre aux sciences de la communication.

Une réforme de la certification

Une réforme, actuellement à l'étude dans chacune des universités de Suisse occidentale, cherche à répondre aux exigences de mobilité et de flexibilité dans les études universitaires. Elle vise à assurer

2-2.1 La place des universités dans le système fédéral

Afin de bien saisir les enjeux du développement de la formation en sciences de la communication en Suisse, il nous semble important de comprendre la place des universités dans le système fédéral et d'en situer les principaux acteurs.

Dans le système fédéral suisse, le financement des universités dépend largement des Cantons. La Confédération intervient, quant à elle, dans le financement universitaire en soutenant les cantons concernés. C'est donc au niveau cantonal, mais surtout au sein de chaque université que se décident l'orientation et les choix de formation et de recherche.

S'il n'y a pas d'instance unique responsable de l'enseignement universitaire au niveau fédéral, une série d'organismes se partagent la responsabilité d'une coordination limitée et la distribution de la manne fédérale, en consultation avec des instances interuniversitaires. L'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) est chargé de l'application de la Loi de 1968 sur l'aide aux universités. En matière de politique fédérale – qui se limite aux questions de principe, de législation, d'arrêtés de crédits et de décisions d'octroi de subventions – l'OFES, en faisant des propositions au Département fédéral de l'intérieur dont il fait partie, se fonde sur les recommandations du Conseil suisse de la science (CSS) et de la Conférence universitaire suisse (CUS). Cette dernière, mise en place dans le cadre de la loi fédérale sur l'aide aux universités, regroupe les principaux acteurs concernés par l'enseignement supérieur. La CUS ne redistribue pas de subventions, mais joue un rôle consultatif auprès de la Confédération en ce qui concerne, d'une part, la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche et, d'autre part, l'octroi de subventions, notamment à travers une planification quadriennale. C'est par ce biais qu'elle peut infléchir indirectement le choix des universités. En ce qui concerne les Écoles polytechniques fédérales (EPF), c'est le Conseil des EPF qui porte la responsabilité de l'orientation et du développement. Enfin l'OFES et le Conseil des EPF participent au Groupement de la Science et de la Recherche (GSR), créé en 1992 pour améliorer la coordination de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le GSR dispose de sa propre direction.

2-2.2 La recherche scientifique

L'équilibre entre recherche et enseignement est du ressort de chaque établissement mais, dans le contexte universitaire, le lien entre les deux demeure d'une importance fondamentale. De ce fait, le financement de la recherche joue un rôle capital dans la richesse de l'offre d'enseignement.

Au niveau fédéral, le Fonds national de la recherche scientifique (FNRS) offre deux possibilités d'aide à la recherche: •

- une requête individuelle pour un projet précis; •
- la participation à un programme de recherche thématique au niveau national d'une durée maximale de quatre ans (Programmes nationaux de recherche (PNR) à environ dix ans (Programmes prioritaires (PP).

Si le FNRS est chargé de la coordination de la recherche et de l'octroi des subventions, c'est le Conseil fédéral, voire le Parlement dans le cas des programmes prioritaires, qui décide de l'acceptation des PNRs et des Programmes prioritaires.

Pour la première fois un programme prioritaire centré sur les sciences sociales est actuellement en discussion aux chambres fédérales. La décision définitive est attendue pour juin 1995. Intitulé "Demain la Suisse", ce programme prioritaire se fixe un double objectif: "le renforcement de la place scientifique suisse et la promotion durable des structures de recherche". Divisé en six modules, le programme doit durer de 8 à 12 ans et sera doté d'un budget de 35 millions de francs suisses. Plusieurs modules traitent d'aspects des sciences de la communication, mais le deuxième module s'y réfère nommément: "Communication et information dans la société médiatique".

- la promotion de la mobilité de savoir-faire et d'expertise en particulier par l'utilisation de l'enseignement à distance;•
- l'encouragement des échanges d'information et d'expérience entre pays en ce qui concerne les systèmes d'éducation.

Dans le cadre de l'action concernant l'enseignement supérieur, il est prévu de créer des forums thématiques qui pourraient naître des comités scientifiques créés dans le cadre de SIGMA.

2-1.3 Le rapport : structure et méthodologie

Une structure commune a été définie d'avance pour tous les rapports nationaux afin d'en faciliter la comparaison. Toutefois, en nous efforçant de la suivre, nous avons rencontré un certain nombre de problèmes. Parmi ceux-ci, les principaux concernent notamment la clarté de l'organisation de l'information et les aspects spécifiques de la situation suisse. Nous nous sommes donc écartés de la structure prédéterminée quand la compréhension l'exigeait.

Nous avons constitué une base de données relatives aux personnes travaillant dans les domaines en rapport avec les sciences de la communication en Suisse. Sur cette base, constamment actualisée, une lettre de présentation du projet a été envoyée à une quarantaine d'enseignants universitaires en demandant une information complète sur les aspects de leur enseignement touchant aux sciences de la communication. La description des contenus et de l'organisation de l'enseignement universitaire dans ce domaine a été formulée à partir des renseignements fournis par les acteurs eux-mêmes. Enfin, nous avons consulté la documentation écrite (programmes, brochure de présentation, etc.) fournie par les institutions: celle-ci a constitué une importante source d'informations.

Nous avons de plus interrogé une douzaine de personnes-clefs - directeurs d'instituts, responsables de cours, responsables de projets, experts reconnus dans le domaine - afin d'avoir une vision plus large et pluraliste des lacunes et des besoins dans ce domaine. Au fur et à mesure que le rapport prenait forme, nous découvrions des nouvelles pistes qui ne demandaient qu'à être explorées: le domaine est vaste, les problématiques nombreuses; un tel projet pourrait donc donner lieu à de nombreux développements. Nous aurions, par exemple, souhaité pouvoir soumettre l'esquisse de notre rapport aux acteurs concernés afin de créer, à l'échelle du pays, un réseau embryonnaire. Mais le temps et les moyens nous ont manqué et cette tâche dont l'urgence et l'importance est signalée dans les recommandations ne faisait pas partie du mandat dans le cadre de ce projet. Nous avons toutefois fait parvenir une copie du pré-rapport à certaines des personnes interviewées en sollicitant leurs réactions.

2-1.4 Une information lacunaire

Au cours de l'enquête, nous avons dû constater l'inexistence de sources d'information coordonnées au niveau national, voire régional. L'information est difficile à réunir en partie parce que cette discipline est elle-même mal définie, fragmentée entre divers champs disciplinaires et enfin, rattachée à différentes facultés. Pour cette raison, et compte tenu des délais très courts qui nous étaient imposés par le calendrier européen, ce rapport ne prétend pas donner une vision exhaustive de l'état de la formation universitaire en sciences de la communication en Suisse. Toutefois, vu que cette formation a tendance à se cristalliser autour d'un nombre limité de centres, nous sommes partis de ceux-ci pour explorer à la fois le contenu et l'organisation de l'enseignement actuel. Ces centres ont constitué, enfin, la base de notre analyse des lacunes et des besoins mais aussi d'une réflexion prospective visant à améliorer et consolider un enseignement dont nous sommes convaincus de l'importance pour notre société.

2-2 Le contexte suisse

La Suisse est dotée de 7 universités, chacune dans un canton différent: 3 sont germanophones (Berne, Bâle, Zurich), 3 sont francophones (Genève, Neuchâtel, Lausanne) et une est bilingue (Fribourg). L'offre de formation universitaire suisse est complétée par les deux Écoles polytechniques fédérales à Lausanne et à Zurich et la Haute École de St. Gall. Le Tessin, région italophone, ne dispose, pour l'instant, d'aucun enseignement de niveau universitaire.

2. Introduction

2-1 Préambule

Ce rapport, consacré à la formation universitaire suisse dans le domaine des sciences de la communication, s'inscrit dans le Projet européen Sigma, un large travail entrepris au niveau européen. Ce projet a pour objectif l'analyse de la place et du rôle de l'enseignement – et plus particulièrement de la formation universitaire – dans la construction européenne. Le Projet Sigma prépare donc la voie au futur programme communautaire SOCRATES.

De plus, l'analyse a montré que le moment était particulièrement propice pour, d'une part, réfléchir à la place des sciences de la communication dans l'enseignement universitaire suisse et, d'autre part, de faire écho à un certain nombre d'actions individuelles, informelles ou institutionnelles visant à renforcer et à améliorer la formation universitaire dans ce domaine en Suisse. Nous avons cherché à faire de ce rapport un instrument qui puisse contribuer à cette tâche. Les recommandations suisses vont dans ce sens.

2-1.1 Le projet Sigma

Les représentants de six groupes d'universités européennes – Coimbra Group, COMNET, EUROMETROPOLE, Santander Group, UNICA, Utrech Network -, réunis en avril 1994, ont décidé de soumettre à la Commission Européenne un projet qui prolonge le programme ERASMUS afin d'évaluer six disciplines académiques: archéologie, sciences de la communication, sciences commerciales, formation des enseignants, langues, études de la condition féminine. Ce projet a reçu le soutien de la Commission. Pour chaque domaine d'études, le projet SIGMA comporte:•

- la mise sur pied d'un comité scientifique formé de représentants de chaque pays européen;•
- la rédaction de rapports nationaux décrivant la formation universitaire dans le domaine concerné ainsi que l'évaluation des activités de coopération sur le plan national;•
- l''organisation d'une conférence européenne sur le sujet;•
- la rédaction d'un rapport européen comportant une synthèse des rapports nationaux ainsi que les suggestions avancées lors de la conférence européenne.

2-1.2 Le projet Socrates

Le futur programme européen SOCRATES – qui doit prendre la relève du programme ERASMUS en le complétant – comporte trois domaines d'actions:•

- l'enseignement supérieur;•
- l'enseignement scolaire;•
- des actions horizontales dans les domaines de l'enseignement des langues, de l'enseignement à distance et de la circulation d'information.

Parmi les objectifs du programme SOCRATES figurent:•

- le développement de la dimension européenne des études;•
- la connaissance des langues communautaires;•
- la promotion d'une coopération large et intensive entre les institutions éducatives de tous les niveaux;•
- l'encouragement de la reconnaissance des diplômes et des études par l'introduction d'un système communautaire de crédits et de modules d'études;•
- le développement de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication comme outil mais aussi comme sujet d'enseignement;•

1. Remerciements

Nous tenons à remercier les personnes suivantes qui ont bien voulu accepter de nous recevoir et/ou de nous renseigner: Profs. Saxer, Bonfadelli, Imhof et Brinkmann de l'Université de Zurich, Profs. Bosshart, Widmer et Purtschert de l'Université de Fribourg, Prof. Beaud et Drs. Galland et Lempen de l'Université de Lausanne, Profs. Steinmann, Blum et Kuhn de l'Université de Berne, Profs. Windisch, Bronckart, Morand et Mendelsohn et Dr. Schurmans de l'Université de Genève, Prof. Maurice de l'Université de Neuchâtel, Prof. Engler de l'Université de Bâle, Prof. Belz de la Haute Ecole de St. Gall, Dr. Salvade de la Ville de Lugano, Francesco Vanetta de Ufficio studi e ricerche Bellinzona, Daniel Cornu du Centre Romand de Formation de Journalistes, Pierre Hauseer de la Télévision Suisse Romande, André Béday de l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques de Lausanne, Jean-Paul Debrot de l'Ecole Supérieure de Cadres pour l'Economie et l'Administration de Neuchâtel, Olivier Dubois de l'Institut International de la Communication Visuelle, Christian Mottas et Stefan Bachmann du Fond National de Recherche Scientifique, Jean Marc Barras de la Conférence Universitaire Suisse, Graziella Bezzola de l'Office Fédéral de la Statistique, Boris Fejfar du Bureau ERASMUS Suisse et Antoinette Charon du rectorat de l'Université de Lausanne.

Nous tenons également à remercier tous les membres du Comité Scientifique "Sciences de la Communication" du projet SIGMA et son Coordinateur le Prof. Vincent Hanssens de l'Université Catholique de Louvain ainsi que Cecilia Costa et Monica Masti du bureau du COIMBRA Group à Bruxelles. Enfin - *last but not least* - nous tenons à remercier l'OFES et plus particulièrement Marino Ostini pour son soutien et sa confiance.

Cette recherche a été réalisée sous mandat de l'Office fédéral pour l'enseignement et la science (OFES) et financée par celui-ci.

La formation universitaire en Sciences de la communication en Suisse

Projet européen sigma
rapport suisse

Alan McCluskey
Direction de recherche:
Dr Daniel Peraya

TECFA, Genève – OFES, Berne – mai 1995